Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_81-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-81

L'an 2026, le 4 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 29 mai 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 29 mai 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Alexandra FRAYSSE, Aurore GINOUVES, Marie-Christine JAOUEN, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Jean-Yves NICOLAS, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Patrick URIEN

Absents ayant donné procuration (4) : Anne-Marie KERDRAON à Christian TROADEC, Didier GOUBIL à Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS à Annie LE GUEN, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET

Absents (1): Paul BOUSSARD

A été nommé secrétaire : Annie LE GUEN

D 2026-81 La Vélodyssée : convention de partenariat 2026-2027

Rapporteur : Patrice LE DU - Technicienne référente : Anne Doncker

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_81-DE



La Vélodyssée, segment français de l'EuroVelo 1, relie Roscoff à Hendaye en traversant 3 régions (Bretagne, Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine).

C'est un itinéraire structurant du schéma national des Véloroutes et Voies vertes qui s'intègre au réseau européen EuroVelo. La Vélodyssée est la plus longue véloroute ouverte en France (1300km).

Sa fréquentation, à usages multiples, est en constante progression. La Région Bretagne mesurait une hausse de 6 % lissée sur l'année 2025 par rapport à 2024 (mois de juin + 22 %), soit un total de 623670 passages l'année dernière (données issues de 12 compteurs). Cette progression touche en 1er lieu les touristes à vélo. Elle est constatée à l'accueil de l'OT, par les hébergeurs situés à proximité de La Vélodyssée, dans les centres-bourgs..., avec des retombées économiques pour les professionnels du territoire.

La Vélodyssée est un projet porté collectivement par les collectivités régionales, départementales et par les EPCI.

Afin de participer au développement et à la promotion de cet itinéraire national de vélotourisme, Poher Communauté a été signataire d'une convention de partenariat établie en 2021 pour 4 ans, prolongée par avenant en 2025.

La Vélodyssée est aujourd'hui un produit touristique reconnu tant au niveau national qu'à l'international. Elle a également obtenu la Certification EuroVelo sur l'intégralité de l'itinéraire en 2024, une première en France.

La nouvelle convention 2026-2027 vise à poursuivre le travail partenarial en concentrant les efforts sur la qualité de l'itinéraire, le renforcement de son attractivité et de sa notoriété. (Cf. PJ n° 1 : courrier et PJ n° 2 : convention et ses annexes).

Comme précédemment, le partenariat associe divers niveaux d'acteurs publics œuvrant pour le développement et la valorisation des voies vertes.

Comme stipulé dans la convention, chaque signataire s'engage, dans la limite de son champ de compétences, à :

- Participer aux instances de gouvernance ;

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_81-DE

- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions commun ;
- Relayer localement les informations et outils produits par la coordination ;
- Valoriser la marque La Vélodyssée® dans le respect de la charte graphique ;
- Contribuer à l'alimentation des outils communs (données, fréquentation...) ;
- Partager les données de comptage via la Plateforme Nationale des Fréquentation (PNF) ;
- Verser sa contribution financière selon les modalités prévues par la convention.

La coordination du dispositif est assurée par un Comité Opérationnel Mutualisé. Il s'appuie sur un Comité de pilotage qui est l'instance stratégique et décisionnelle du partenariat. Il rassemble l'ensemble des partenaires financeurs. Chaque structure dispose d'une voix. CODIR, Comité d'itinéraire et COTECH viennent compléter l'organisation administrative et technique de La Vélodyssée. Le pilotage opérationnel du projet La Vélodyssée est assuré par Charentes Tourisme (Comité Départemental du Tourisme) pour le compte du collectif des partenaires.

La contribution des EPCI partenaires est fixée sur la base d'un forfait indexé au kilométrage de l'itinéraire sur chaque territoire. Poher Communauté, concerné par 33 km de véloroute entre Poullaouen et Le Moustoir, est sollicité à hauteur de 3000 € par an, soit 6000 € sur la durée de la convention de partenariat 2026-2027.

Les membres du Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuvent la participation de Poher Communauté à ce collectif visant à promouvoir La Vélodyssée ;**
- **Autorisent le Président à signer la convention de partenariat entre Poher Communauté et Charentes Tourisme agissant en qualité de pilote de l'itinéraire cyclable La Vélodyssée ;**
- **Désignent Patrice LE DU élu amené à siéger dans les instances décisionnelles de la Vélodyssée.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 08/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260611-D2026_81-DE